VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Par. Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés DE valeur

— DES —

PREMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

Eugène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Buhler et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

IL sera vendu à l'enchère publique le MARDI 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé e 22 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue Gravier—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market, Chippewa, St James et St Thomas, désigné comme lot A, sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8") de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes parallèles, étant une partie du lot original No 2 dudit îlet, les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 742 744, rue Market, contenant 4 chambres et salée en briques de chaque côté et devant se louer $8 par côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc., ci-dessus situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite désignées par la lettre B, sur ledit plan de S. G. Del Isle voyer, mesurant d'après cela trente trois (33) pieds trois pouces (3') et trois lignes (3") de face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Chippewa de quatre vingt deux (82') pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Market et Chippewa et faisant partie des lots originaux Nos 1 et 2 dudit îlet. Les améliorations consistent en un magasin, buvette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'autre côté et a été des années occupé comme épicerie et buvette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété en ceci ci-dessus premièrement décrite, mesurant quarante-cinq (45') pieds dix (10") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Chippewa sur soixante trois (63) pieds onze (11") pouces et trois (3") lignes de profondeur entre lignes parallèles, désigné par la lettre C sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 dudit îlet.

Les améliorations comprenant les triples cottages bien construits, 1656 1658-1660 rue Chippewa, et contenant 3 chambres de chaque côté et toujours loué pour $7.00 par côté ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Première, Laurel et Philip, mesurant vingt cinq (25') pieds, quatre (4") pouces et trois (3") lignes de face sur la rue Constance, sur une profondeur sur la côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf (159') pieds, dix (10") pouces et six (6") lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds (136') un (1") pouce et quatre (4") lignes de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq (35') pieds un (1") pouce et de la une seconde profondeur de vingt trois (23') pieds, neuf (9") pouces et deux (2") lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre (4") pouces et quatre (4") lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit îlet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance, retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer, cour en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez-de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambre à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain, et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant louée à bail jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désigné comme lot lettre B dudit plan de S. G. Del Isle voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1") pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4") lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 dudit îlet.

Les améliorations comprennent le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 rue Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté sept chambres et bain, cours et allées en Schillinger et en briques: loué $22.00 par côté à des bons locataires.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Décatur, Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A, sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela trente-deux pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot original No. 23, et une partie du lot No. 20 du dit îlet.

Les améliorations consistant du cottage double en briques, extra grand, Nos. 535-537 rue Madison, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, la cour et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de $10.00 par côté.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et îlet que la propriété en ceci sixièmement décrite et mesurant quatre-vingt onze pieds quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profondeur sur le côté vers la rue Decatur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Chartres soixante-deux pieds, de là une seconde profondeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face à la rue Dumaine soixante-deux pieds sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit sur la ligne vers la rue Madison de trente-et-un pieds onze pouces quatre lignes, étant composée de l'entier des lots originaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit îlet.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Nos 532 536 rue Dumaine contenant magasin, salle à manger, cuisine, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four avant une capacité de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de $60 par mois pouvant être facilement augmenté de $85 à $90 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Constance, St. André et Magasin, désigné par la lettre A, sur un plan fait par S. G. Delisle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur et face sur la rue Constance de laquelle il forme l'encoignure, de cinquante huit pieds, quatre pouces et une profondeur du côté vers la rue Magasin, de trente pieds, onze pouces, sur une allée de quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de là sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, de là une autre profondeur de vingt-cinq pieds, huit pouces sur la ligne du lot B, sur une largeur dans le fond de quarante-huit pieds, trois pouces.

Les améliorations comprenant le triple cottage 1000-1002 1004 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué $32 par mois.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété huitièmement décrite désigné par la lettre B, sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune au dit lot et au lot A, sur le dit plan de la sur une ligne oblique deux pieds dix pouces, de là une autre profondeur de trente huit pieds deux pouces, vingt neuf pieds six pouces de largeur dans le fond, et une profondeur sur le côté vers la rue Magasin de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot C, sur ledit plan, de là quatre pieds sept pouces sur une ligne oblique, de là une deuxième profondeur de trente six pieds huit pouces sur la ligne du lot C. Les améliorations consistent du cottage double Nos 1006 et 1008 rue Ste Marie, contenant quatre chambres de chaque côté et loué pour $10 chaque côté.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite, mesurant quinze pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie par une première profondeur sur le côté vers la rue Constance de trente pieds trois pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot A sur ledit plan, de là cinq pieds sept pouces sur une ligne oblique, de là une seconde profondeur de trente six pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Constance sur la ligne le séparant du lot B vingt neuf pieds six pouces, de la une troisième profondeur de cinquante six pieds huit pouces et cinq lignes et sur le côté vers la rue Magasin d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur quarante-sept pieds sept pouces et sept lignes de largeur dans le fond, et l'usage d'une allée commune de neuf pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de trente-cinq pieds commune à ce lot et aux autres lots, désigné par la lettre C sur le plan de S. G. Del Isle, voyer le 18 février 1901. Les améliorations comprenant la boulangerie bien établie depuis longtemps et l'emplacement pour affaires 1010 rue Ste-Marie contenant 8 ou 10 chambres, grand four et boulangerie, citernes, écurie, cour, gaz et tout ce qui est nécessaire pour conduire avec succès une grande entreprise commerciale. Loué jusqu'au 1er octobre 1901 à $30 par mois.

11° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus huitièmement décrite désignés comme lots D. et E. sur ledit plan fait par S. G. Del Isle, voyer, le 18 février 1901 et mesurant comme suit: Lot D. vingt neuf pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Constance par une profondeur sur la ligne vers la rue Ste Marie de quarante huit pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne vers la rue St André sur la ligne d'une allée de trois pieds un pouce de largeur commune au dit lot et au lot E, vingt six pieds un pouce de là sur une ligne oblique de trois pieds de là une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces par une largeur dans le fond de trente et un pieds un pouce: lot E mesurant vingt sept pieds onze pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du coté vers la rue Ste Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune au dit lot et du lot D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce, delà sur une ligne oblique de trois pieds, delà une seconde profondeur de dix-neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit pieds trois pouces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf pieds de largeur par une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds cinq pouces cinq lignes.

Les améliorations consistant des deux cottages doubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contenant trois chambres de chaque coté et pour $8 le coté. Ces cottages seront vendus séparément.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, à 7 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1901 et les timbres de revenu devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant C. C. Wenck, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

26 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent deuxs pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

F. J. Pulg, avocat.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifiques Cottages Propriétés.

COTTAGE SIMPLE,

No 3114 rue Urquhart,

Entre les rues Clouet et Louisa.

—ET LE—

MAGASIN ET RESIDENCE,

1243 rue Clouet,

Encoignure de la rue Urquhart.

JEUDI, LE 4 AVRIL 1901,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 janvier 1901 et signé le 21 janvier 1901, par l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Margaret Schlenper, femme de Hugo Schmidt, versus John Schneiker et als, dossier No 63,846, à l'enchère publique, il sera offert en vente les propriétés foncières ci après à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 451, borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre B sur un devis annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, dans l'affaire intitulée succession de Andrews Schneider, daté le 30 juillet 1900, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 19me jour de juillet 1900, d'après lequel plan le dit lot B. commence à une distance de 85 pieds de l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant comme suit: 32 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Urquhart et 62 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la partie du fond des lots originaux 27 et 28.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres, hangar, citerne, etc., et portant le numéro municipal 3114 rue Urquhart.

Deuxièmement—Un autre lot de terre avec bâtisses et améliorations ci-dessus dans le même îlet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre A, sur ledit devis de C. Uncas Lewis ci-dessus mentionné et d'après ledit devis ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Clouet par une profondeur de 85 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la plus grande portion de devant du lot original 27.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois occupé comme magasin et résidence, contenant magasin, quatre chambres, citerne hangar, etc., et portant le numéro municipal 1243 rue Clouet, encoignure Urquhart.

Conditions — Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devant être représenté par deux billets payables en un et deux ans, après la date respectivement avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement ensemble avec lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurités et que la portion de crédit des mineurs sera représentée par des billets séparés portant hypothèque et lien de vendeur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Theo. G. Spitafaden, notaire public.

Les Plans à la Bourse

SMITH & ROSENBERG,

Maxwell C. Smith Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

C. G. Collins,

A. E. Blackmar, avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison de Résidence et Propriété pour Boulangerie,

POUR PLACEMENT.

No 1121 rue Annonciation.

Entre les rues Erato et Gaiennié.

Borné par Constance.

Dans la Succession de Richard Hudson.

No 64,109—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 9 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où le plan montre les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennié, lesquels lots sont désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 16 octobre 1880, annexé à un acte de vente passé pardevant Théodore George Spitzfaden, notaire en cette ville, le 24me jour de juillet 1900, d'après le dit devis les dits lots mesurant chacun vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Lesdites améliorations comprenant une résidence simple sur la façade bien construite en briques à deux étages, contenant le débit de pain (baker shop) et quatre chambres et vestibule en bas et cinq chambres et vestibule au premier étage, le tout plâtrés. Dans le fond est une grande boulangerie en briques contenant deux fours, aussi hangars à farine, chambre dans le cour avec emplacement pour ratelier d'écurie, citerne, etc. Dans le voisinage du moulin à coton de Magnais et une grande fabrique de bouilloire maintenant même se le nom de Time Bakery; elle fait de lucratives affaires, et elle est justement la propriété pour le plus désirable des placements de quelque nature que ce soit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par lien et privilège de vendeur, et tou es les autres clauses de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomés, notaire.

John F. Sullivan, avocat, bureau 740 rue Union, coin Carondelet.

5 mars—5 10 17 24 31—avril 7 8 9

Succession de Margaret Schatz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,326—Division E—Attendu que Henry Camors a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Margaret Schatz, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 mars—30—avril 3 9

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

—LA—

BATISSE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 427 Avenue Esplanade,

Entre les rues Decatur et North Peters.

Occupée par le

Fire Insurance Patrol No 2.

Dans l'affaire de Frederick Paderas vs Robert L. Paderas.

No 64,404—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 834 rue Commune—MARDI, 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 20 mars 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La bâtisse très commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée depuis quinze ans par la Fire Insurance Patrol No 2, ayant au premier étage un grand appartement, facilement convertie pour un magasin ou autre affaire: entrée de côté couverte pour wagon; dans le fond il y a un grand entrepôt et une grande écurie à deux étages avec 2 belles chambres au dessus; au deuxième étage il y a un appartement spacieux pour dormir, cabine à bain et 2 chambres; le troisième étage contient vestibule, 3 chambres et cabinet. La bâtisse est éclairée partout au gaz et à l'électricité, cour et banquette pavées, etc. Le tout plus amplement décrit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Français, Decatur, Champs-Elysées et Nord Peters, désigné comme lot No 1 de l'îlet No 3, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 16 avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant G. Pollock, ancien notaire dans cette ville, le 16 mai 1832, et mesurant, en mesure anglaise, 32 pieds de face à l'avenue Esplanade par 127 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté plus près de la rue Nord Peters et 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue des Français.

La propriété est en bonne condition partout, faisant face à une avenue solidement pavée, et a été régulièrement occupée par le Fire Insurance Patrol depuis plusieurs années, et rapporte un revenu de $40 par mois.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, en Un et Deux ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 au sus du prix de la vente et de payer les timbres du revenu intérieur des E. U.

Actes de vente pardevant A. B. Leopold, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs

23 mars—23 31—Avril 7 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

DESIRABLE

COTTAGE DOUBLE

Nos 1710 et 1712 Marigny,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de John Bremermann et femme

No 61,622—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond, No 916 avenue des Champs-Elysées contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 17 de l'îlet No 7, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Prosper, maintenant Nord Derbigny, et Soldeille, maintenant Nord Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, en bonne condition, à proximité des lignes de chars de la rue Claiborne, école et marché.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 10 17 24 31—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage,

Le Commode et Confortable Cottage-Résidence Elevé.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond, No 916 avenue des Champs-Elysées contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 17 de l'îlet No 7, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Prosper, maintenant Nord Derbigny, et Soldeille, maintenant Nord Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, en bonne condition, à proximité des lignes de chars de la rue Claiborne, école et marché.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 10 17 24 31—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M. Nouveau cottage simple, 915 rue Mazant. Succession de Charles J. Mischel—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur.—Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir,

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Massent et France, désigné par le numéro A 7 d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazant, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule à chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au-dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE,

Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Manz et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Manz.

No 63,048—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 481, borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre B sur un devis annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, dans l'affaire intitulée succession de Andrews Schneider, daté le 30 juillet 1900, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 19me jour de juillet 1900, d'après lequel plan le dit lot B. commence à une distance de 85 pieds de l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant comme suit: 32 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Urquhart et 62 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la partie du fond des lots originaux 27 et 28.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres, hangar, citerne, etc., et portant le numéro municipal 3114 rue Urquhart.

Deuxièmement—Un autre lot de terre avec bâtisses et améliorations ci-dessus dans le même îlet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre A, sur ledit devis de C. Uncas Lewis ci-dessus mentionné et d'après ledit devis ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Clouet par une profondeur de 85 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la plus grande portion de devant du lot original 27.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois occupé comme magasin et résidence, contenant magasin, quatre chambres, citerne hangar, etc., et portant le numéro municipal 1243 rue Clouet, encoignure Urquhart.

Conditions — Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devant être représenté par deux billets payables en un et deux ans, après la date respectivement avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement ensemble avec lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurités et que la portion de crédit des mineurs sera représentée par des billets séparés portant hypothèque et lien de vendeur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Theo. G. Spitafaden, notaire public.

Les Plans à la Bourse

SMITH & ROSENBERG,

Maxwell C. Smith Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

C. G. Collins,

A. E. Blackmar, avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

Charles S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charter Oak Stove & Range Co., Ltd. et als vs Henry Rice & Son et als.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre et décret de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, enregistré et fait le 28ème jours de mars 1901, sur la pétition de George Fuchs, receveur, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique sur les lieux Nos 417, 419 et 421 rue du Camp, entre l'allée Commerciale et la rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 15 avril 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement la propriété de la raison sociale de Henry Rice et Fils et de Henry Rice et Philip R. Rice, membres individuels de ladite raison sociale, maintenant en la possession et le contrôle de George Fuchs comme receveur, incluant marchandises, stock in trade, comptes courants et billets à recevoir et dettes dues à ladite raison sociale ou au receveur, outils, installations et toutes les dépendances de quelque description des affaires de ladite raison sociale et dudit receveur incluant le droit d'occupation des lieux Nos 417, 419 et 421 rue du Camp jusqu'à l'expiration du bail le 9 août 1901, sans réserve ou exception quelconque, en un lot et une aliant et continuation des affaires et entreprises.

Toutes les ventes de marchandises et toutes les collections de comptes courant et de billets à recevoir ou autres dettes dues à ladite raison sociale ou au receveur faite après le 28 mars 1901 jusqu'à et incluant la date de confirmation de la vente et livraison de possession devra revenir à et appartenir à l'acquéreur.

Conditions de la vente — L'acquéreur devra sur les lieux déposer avec George Fuchs, receveur comptant ou en chèque certifié au moins 10 0/0 du prix d'achat la balance du prix devant être payé comptant sur la confirmation de la vente par la cour et livraison de possession à l'acquéreur.

CHARLES S. PITCHER.

Encanteur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

30 mars—30—avril 8 15

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, daté le 25 mars 1901, in re succession de John T. Raicevick, No 64,471, je vendrai pour du comptant à l'enchère publique, à la porte de la maison de la Cour Civile sur l'allée St-Antoine près de la rue Chartres dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MERCREDI le 10me jour d'avril 1901, à midi, le titre au d'un douzième d'intér